



# Chirurgien-dentiste et assistant dentaire

## Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1. Chirurgien-dentiste
- ▶ 2. Aide dentaire et Assistant dentaire

## 1. Chirurgien-dentiste

### 1.1. Organisation des études odontologiques

Les études d'odontologie ont une durée de 6 ans. La 1<sup>ère</sup> année d'odontologie est commune avec médecine, pharmacie, masso-kinésithérapie et sage-femme. Cette première année commune aux études de santé (PACES) se fait à Dijon :

#### UFR des sciences de santé - médecine

7 boulevard Jeanne d'Arc - BP 87900  
21079 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 39 32 00  
Site Internet : <http://medecine.u-bourgogne.fr>

La première année (PACES) est commune pour toutes les formations de santé :

- médecine,
- pharmacie
- masso-kinésithérapie,
- odontologie (dentaire),
- ergothérapie,
- psychomotricité,
- sage-femme.

Les enseignements de cette 1<sup>ère</sup> année sont communs aux sept filières avec un enseignement spécifique à chaque filière au second semestre. Il est possible de suivre plusieurs modules pour préparer plusieurs concours.

Plusieurs concours (médecine, masso-kinésithérapie, dentaire, pharmacie, sage-femme) sont organisés chaque année.

**Pour dentaire, le nombre de places est limité par décret : pour Dijon, 30 places en 2016.**

Les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années s'effectuent dans une des UFR d'odontologie habilitées à recevoir des étudiants de Dijon, à savoir : Nancy, Lyon, Strasbourg ou Clermont-Ferrand.

**Centre Régional Information  
Jeunesse de Bourgogne**  
Maison des Associations  
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1  
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29  
(administratif)  
03 80 44 18 35  
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com  
[www.ijbourgogne.com](http://www.ijbourgogne.com)

[www.facebook.com/crijbourgogne](http://www.facebook.com/crijbourgogne)  
[www.twitter.com/crij\\_bourgogne](http://www.twitter.com/crij_bourgogne)



## 2. Aide dentaire et Assistant dentaire

### 2.1. L'aide dentaire

L'aide dentaire accueille les patients, fixe les rendez-vous, nettoie, stérilise et range le matériel utilisé par le praticien pendant les consultations. Il prépare, constitue, actualise et classe les fichiers des dossiers médicaux, assure la liaison avec le laboratoire de prothèses dentaires, gère les stocks de fournitures et de médicaments et renouvelle les commandes.

**Attention, l'aide dentaire n'est pas qualifiée pour assister le praticien au fauteuil au cours d'une intervention, seule l'assistant dentaire peut exercer ces fonctions.**

La formation d'aide dentaire se fait en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation.

Il faut donc être embauché par un cabinet dentaire, pour suivre la formation et obtenir la qualification d'aide dentaire.

La qualification d'aide dentaire permet, en suivant deux modules de formation supplémentaires, d'obtenir le Titre d'assistant dentaire.

**Durée des études : 12 mois**

#### Conditions d'admission :

- avoir 18 ans minimum et être titulaire du brevet des collèges ou du diplôme national du brevet ou justifier d'un niveau V de formation (bac souhaitable),
- être employé par un cabinet dentaire,

### 2.2. L'assistant dentaire

L'assistant dentaire assiste au quotidien le dentiste ou le médecin stomatologiste dans ses activités techniques au fauteuil, il est aussi le lien direct entre le praticien et ses patients. Il assure aussi bien des tâches techniques (stérilisation, assistance au dentiste...) que des tâches liées au secrétariat et à l'accueil.

**Pour exercer cette profession il faut être titulaire du Titre d'assistant dentaire.**

Ce titre est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles - RNCP au niveau IV (niveau Bac). Il n'est accessible que par le biais d'un contrat en alternance (contrat de professionnalisation) ou en formation continue (formation en cours d'emploi).

Il faut donc être embauché par un cabinet dentaire pour suivre la formation et obtenir le Titre d'assistant dentaire.

**Durée des études : 18 mois**

#### Conditions d'admission :

- avoir 18 ans minimum et être titulaire du brevet des collèges ou du diplôme national du brevet ou justifier d'un niveau V de formation (bac souhaitable),
- être employé par un cabinet dentaire,

### 2.3. Organismes de formation

Un seul établissement propose ces formations en Bourgogne :

L'antenne du CNQAOS (Commission Nationale de Qualification des Assistants en Odonto-Stomatologie) de Bourgogne se trouve dans l'agglomération dijonnaise.

Renseignements et inscription :

#### Maison Dentaire

CNQAOS - Centre de Dijon  
2 rue des Ciseaux  
21800 QUETIGNY  
Tél. : 06 26 27 07 38

e-mail : [secretariat.dijon@cnqaos.fr](mailto:secretariat.dijon@cnqaos.fr)

Renseignements et inscription : Mme Agnès Garnache

Adresse nationale du CNQAOS :

#### Commission Nationale de Qualification des Assistants en Odonto-Stomatologie - CNQAOS

98 chemin des Bourdons  
93221 GAGNY cedex  
Tél. : 01 41 53 53 53 (service scolarité, inscription)  
e-mail : [infos@cnqaos.fr](mailto:infos@cnqaos.fr)  
Site Internet : [www.cnqaos.asso.fr](http://www.cnqaos.asso.fr)

## ► Pour en savoir plus

#### Site Internet :

- [www.social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante](http://www.social-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante)  
Le portail des métiers de la santé.

#### Fiche régionale Actuel Bourgogne :

- n° 2.723 : « *Prothésiste dentaire* »

#### Fiches nationales Actuel CIDJ :

- n° 2.721 : « *Chirurgien-dentiste et assistant dentaire* »
- n° 2.723 : « *Prothésiste dentaire* »

#### Guide Studyrama :

- « *Le guide des métiers de la santé* » - Coll. Guides J Métiers - novembre 2015.

**Fiche métier de la MIP de Louhans :**

- « *Assistant dentaire* » - octobre 2007.

Les fiches métiers de la MIP de Louhans sont consultables au CRIJ Bourgogne et sur le site Internet de la MIP de Louhans : **[www.mip-louhans.asso.fr](http://www.mip-louhans.asso.fr)**

**Publications de l'ONISEP :**

- « *Les métiers du paramédical* » : Collection PARCOURS ONISEP - janvier 2014.
- « *Les métiers du médical* » : Collection PARCOURS ONISEP - février 2014.

**Guide de L'Etudiant :**

- « *Les carrières paramédicales* » : octobre 2014.
- « *Réussir ses études de santé* » : novembre 2014.

